

Mobilisation de la société civile dans le suivi des relations entre la Tunisie et l'Union européenne - phase II

Thématique principale: Droits humains et société civile



Zones Géographiques :

- Tunis : Gouvernorat entier

Informations générales

Budget global	€500,000
Budget européen	€500,000
Date de début	01/01/2016
Date de fin	30/06/2019
Statut	Archivé

Organisations partenaires

Chef de file

- Euromed - EUROMED RIGHTS - EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK

Labels:

Informations

Actualités du projet :

Résultat 1: Mise en place de quatre groupes de travail thématiques composés de représentants des associations les plus actives sur la scène publique ainsi que d'universitaires, de journalistes et d'experts

Résultat 2: Sessions de travail et réunions périodiques de sous-comités mandatés par les groupes de travail (GT) pour approfondir des questions spécifiques ;

Résultat 3: Association des autorités tunisiennes et européennes aux sessions et partage de la documentation et de l'information avec les deux parties

Résultat 4: Production de recommandations, de Communiqués de presse conjoints avec les membres et partenaires ainsi que de fiches thématiques

Résultat 5: Formation des membres des GTs pour leur permettre d'avoir plus d'impact et d'influence

Résultat 6: Production d'études permettant l'acquisition de connaissances et le renforcement des capacités de la SC

Résultat 7: Communication (à travers les conférences de presse, les conférences régionales, l'intégration des médias dans la démarche)

Résultat 8: Plaidoyer (au niveau national et à l'étranger)

Résultat 9: Organisation des consultations de la SC en amont des sous-comités du Conseil d'Association et des rounds de négociation.

Présentation du projet :

Le projet a contribué à la construction d'une culture de mobilisation et de suivi tant des politiques de l'Etat en matière des droits humains que des relations Tunisie-UE.

Objectifs du projet :

1. Instaurer un véritable dialogue tripartite entre la société civile, les autorités tunisiennes et l'UE concernant les enjeux majeurs, liés aux droits Humains, auxquels la Tunisie fait face, afin de contribuer à renforcer la cohérence des relations Tunisie-UE avec le processus démocratique et les principes des droits de l'Homme tels que proclamés dans la déclaration universelle des droits de l'Homme

2. Dans l'objectif d'influencer les politiques tant tunisienne qu'européenne en matière de droits humains, d'Etat de droit et de démocratie, renforcer les capacités de la société civile à promouvoir le respect des droits humains et les principes démocratiques, par le biais notamment de formations spécifiques, de publications de rapports et d'échanges d'expériences permises par des sessions de travail auxquelles sont associées des experts et des universitaires, outre des représentants d'ONGs nationales et internationales. Ce renforcement de capacités permet également de favoriser l'émergence d'une génération d'acteurs de la société civile et de développer leur expertise sur les outils de communication, de plaidoyer, des Institutions de l'UE ainsi que sur le fonds des questions débattues

3. Mobiliser la société civile dans le suivi des relations UE-Tunisie, notamment à travers le réseautage entre les ONG de différents horizons, générations et régions, pour renforcer les libertés fondamentales dans le pays, et veiller à ce que les droits humains soient garantis, respectés et renforcés tant au niveau national que dans l'ensemble des Accords passés entre la Tunisie et l'UE dans le cadre du partenariat liant les deux parties.